

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents..... 29
- absents..... 04
- votants..... 32
- procurations..... 03

Acte certifié exécutoire compte tenu  
de sa :

télétransmission en Préfecture le :

**28 FEV. 2023**

publication en ligne le :

**28 FEV. 2023**

DAVIET Roland, Maire.

Le 21 février 2023 à 18h30, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 14 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Christian COCKENPOT, Mme Célia DE LA CHAPELLE, Mme Carole ORTOLLAND, et Mme Brigitte REBOUILLAT, absents et excusés.

M. Christian COCKENPOT a donné procuration à Mme Sandrine CARCEY-CADET.

Mme Carole ORTOLLAND a donné procuration à M. Michel MARGUIGNOT.

Mme Brigitte REBOUILLAT a donné procuration à M. Jean-Louis ANGELLOZ-NICOUD.

Mme Stéphanie VEREL a été désignée secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2023 / 12      Budget Principal - Affectation du résultat 2022 :**

*Monsieur le Maire expose ;*

L'approbation du Compte Administratif 2022 a permis de mettre en évidence les résultats dégagés par chacune des sections du budget. Afin de couvrir le déficit d'investissement constaté, il est nécessaire d'effectuer une mise en réserves équivalente, prélevée sur le résultat de la section de fonctionnement.

Il est rappelé que le montant minimum à affecter en réserves doit permettre de couvrir le déficit éventuel de la section d'investissement, après prise en compte des restes à réaliser, tant en dépenses qu'en recettes.

Il est donc proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Résultat de fonctionnement dégagé sur 2022..... - 178 487.13 €**

**Résultat 2021 reporté ..... 1 216 529.83 €**

**Résultat global de fonctionnement ..... 1 038 042.70 €**

**Résultat d'investissement dégagé sur 2022 ..... - 714 643.84 €**

**Résultat 2021 reporté ..... 3 243 944.23 €**

**Résultat global d'investissement ..... 2 529 300.39 €**

Restes à réaliser en recettes d'investissement 2022..... 1 336 584.51 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2022..... 1 488 704.32 €

**Résultat d'investissement après financement des reports..... 2 377 180.58 €**

- **Affectation en réserve prélevée sur  
le résultat de fonctionnement 2022..... 0.00 €**
- **Report en fonctionnement au budget prévisionnel 2022..... 1 038 042.70 €**

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

**D'APPROUVER** l'affectation du résultat 2022 présentée ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,  
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,

Stéphanie VEREL.